

LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PURLIC

19 MARS GRÈVE ET MANIFESTATION

POUR NOTRE STATUT, NOS CARRIÈRES, NOS DROITS,

LE MARDI 19 MARS, COMBATTONS LE PROJET DE LOI FONCTION PUBLIQUE

Le projet de loi « Transformation de la Fonction publique » sera présenté le 27 mars prochain au gouvernement. L'objectif est de mettre les fonctionnaires "aux ordres". La neutralité des agent·es publics et le modèle social français sont dans le viseur.

Nos conditions de travail, nos carrières et nos rémunérations seront rapidement dégradées.

→ RECOURS ACCRU AU CONTRAT

La création du « contrat de projet » et l'élargissement des dérogations au principe de recrutement d'un fonctionnaire font du contrat et de la précarité la voie principale et bientôt quasi unique de recrutement. Cela signe la fin de l'indépendance des fonctionnaires au service de l'intérêt général mais aussi la fin du statut général des fonctionnaires.

→ MUTATIONS ET PROMOTIONS : FIN DE L'ÉQUITÉ

Le gouvernement veut supprimer tout droit de regard sur les actes de gestion des carrières. L'administration affecterait ou déciderait unilatéralement, sans aucune vérification par les élu-es du personnel, du respect des droits de chacun-e. L'objectif est de nous isoler et de nous soumettre à l'autorité hiérarchique qui devient seule décisionnaire.

→ MOBILITÉS ET RECONVERSIONS FORCÉES

Tout est fait dans ce projet de loi pour "accompagner" le vaste plan de restructuration dans le cadre des 120 000 suppressions d'emplois prévues d'ici 2022. L'exemple de la restructuration de la filière Gestion administration est criant : pressions au changement de discipline, mesures de carte scolaire, incitation à changer de métier, absence de réel accompagnement ou plan de reconversion...

L'HEURE EST À LA MOBILISATION DE TOUTES ET TOUS POUR :

- → Une augmentation générale et immédiate des salaires des agent·es de la Fonction publique.
- → Des mesures de rattrapage des pertes subies depuis des années.
- → Un plan de titularisation.
- → Des créations d'emplois statutaires partout où cela est nécessaire.

- →L'abrogation du jour de carence.
- → La revalorisation des pensions.
- → Le maintien et l'amélioration de notre régime particulier de retraite et du Code des pensions civiles et militaires ainsi que de la CNRACL.
- → Le retrait du projet de loi au profit de mesures renforçant et rénovant le Statut général et permettant un meilleur fonctionnement des services publics.

LYCÉE PROFESSIONNEL

MOBILISÉ·ES POUR NOTRE MÉTIER DE PLP

Moins de deux mois pour réécrire des programmes alors que dans certaines disciplines les volumes horaires sont divisés par deux et nécessitent une réécriture profonde...

Les projets de programmes sont déconnectés du réel de nos établissements. Les premières suppressions de postes sont prévues dès la rentrée 2019. Les dispositifs vont désorganiser les établissements.

Cette réforme dégrade les conditions d'étude des élèves et de travail des PLP.

Mobilisons-nous pour exiger le retrait de la réforme et la mise en œuvre d'un plan ambitieux pour renforcer et développer la voie professionnelle du lycée, avec des grilles horaires, des parcours et des programmes qui améliorent insertion professionnelle et poursuite d'études des jeunes.

